

Devenir Acteur de la Prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile

OBJECTIFS

Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa propre prévention

Contenu

- Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure.
- Les risques liés au travail à domicile, définitions et facteurs déterminants.
- Repérer les situations dangereuses liées à son activité.
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances du corps humain.
- Proposer des améliorations. Alerter la hiérarchie

Méthodes et outils

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé. L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par le réseau prévention.

Modalités de la formation

21 heures de face à face pédagogique : réparties en 3 jours non consécutifs. (ex : 2j et 1j)
Effectif maximum de 10 stagiaires. À l'issue de la formation, l'INRS délivre au participant un **certificat Acteur PRAP** attestant de l'intégration de nouvelles compétences.

Le maintien et l'actualisation des compétences d'une durée de 7h (MAC)
est obligatoire tous les 24 mois.

Programme de formation

Acteur Prévention des risques professionnels dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile

1^{er} jour 9h00-12h30	Ouverture de la formation. Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes. Les enjeux, les objectifs et le programme de la formation. Les indicateurs santé du secteur, Les enjeux humains, financiers, réglementaires. La démarche de prévention de l'entreprise et les acteurs de la prévention. Les risques du métier. Les composantes de l'activité de l'intervenant à domicile. Méthodologie d'observation de situations de travail dangereuses.
13h30-17h00	Les atteintes de l'appareil locomoteur – les facteurs psychosociaux du travail Méthodologie d'observation et d'analyse de situations de travail dangereuses.

2^e jour 9h00-12h30 13h30-17h00	Proposer des pistes d'améliorations organisationnelles, techniques, humaines. Définir et valider des outils et du petit matériel permettant de diminuer les sollicitations. Organiser la remontée d'information auprès de l'encadrement Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts.
---	---



3° jour	Retour d'expérience Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts appliqués au métier Les aides techniques. Animation sur la remontée d'informations. Evaluation du module prévention.
9h00-12h30	
13h00-17h00	Evaluation d'une technique de manutention. Epreuve certificative Bilan de la formation